



LA DIVERSITÉ ARTISTIQUE DE MONTRÉAL : UNE RICHESSE À PARTAGER !

Journée de concertation sur l'inclusion des artistes et des publics
issus des communautés culturelles à la vie culturelle de Montréal,
organisée par le Conseil des arts de Montréal,
le 30 mars 2004, au centre des arts Saidye Bronfman

COMPTE-RENDU DE LA JOURNÉE

INTRODUCTION	2
LE COMITÉ CONSULTATIF	2
DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE	3
REMARQUES GÉNÉRALES	4
LES ATELIERS	6
1. L'ÉQUITÉ	6
2. LA RESPONSABILITÉ	7
3. LE RATTRAPAGE	8
4. LE SOUTIEN DURABLE	8
5. LES RÉSEAUX INTERNATIONAUX	9
6. LA DIFFUSION ET LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS	10
MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	12
NOMINATION DES MEMBRES DE LA DÉLÉGATION	12
ALLOCUTION DE MARCEL TREMBLAY, CONSEILLER ASSOCIÉ AU MAIRE AUX RELATIONS INTERCULTURELLES	12
DÉTAILS DES DISCUSSIONS EN ATELIERS	14
1. L'ÉQUITÉ	14
2. LA RESPONSABILITÉ	15
3. LE RATTRAPAGE	18
4. LE SOUTIEN DURABLE	19
5. LES RÉSEAUX INTERNATIONAUX	21
6. LA DIFFUSION ET LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS	23

INTRODUCTION

En organisant cette journée, le Conseil des arts de Montréal visait à sensibiliser et mobiliser les milieux culturels sur la question du rapprochement interculturel. Il voulait créer un rapprochement durable entre les intervenants des différentes communautés, plus particulièrement entre ceux de la culture majoritaire et ceux des autres cultures.

Ainsi 186 personnes des milieux culturels montréalais ont répondu à l'invitation que leur faisait le Conseil de se prononcer sur la question. Ils ont pris connaissance d'un ensemble de recommandations élaborées par un comité consultatif composé de personnes actives à différents titres dans le milieu des communautés culturelles. Ces recommandations visaient à nourrir et enrichir les réflexions et les débats. Les participants ont échangé leurs idées dans six ateliers portant sur l'équité, la responsabilisation, le rattrapage, le soutien durable, les réseaux internationaux, et la diffusion et le développement des publics. Les recommandations visaient trois objectifs spécifiques :

- favoriser l'inclusion de la diversité culturelle dans les organisations artistiques montréalaises;
- mieux outiller les artistes issus des communautés culturelles pour qu'ils accèdent pleinement à la vie artistique professionnelle de Montréal;
- encourager la reconnaissance équitable de toutes les contributions artistiques et culturelles.

À la fin de la journée, 28 personnes (voir la liste en page 12) se sont engagées à faire partie d'une délégation dont le rôle sera de travailler à accroître l'inclusion de la diversité culturelle dans les milieux artistiques et culturels montréalais. Leur première tâche consistera à examiner les recommandations à la lumière des nombreux commentaires émis lors de la journée. Par la suite, ils détermineront ensemble les priorités, les stratégies, les démarches et les échéanciers nécessaires à l'atteinte des objectifs.

Ce compte-rendu présente, pour chacun des thèmes examinés en ateliers, les constats et recommandations proposées à l'assemblée et le résumé des principales interventions. Le détail des points soulevés par les participants se trouve réuni à la fin du document.

LE COMITÉ CONSULTATIF

Honey A Dresher, Culture.Diversité.Communications

Sylvie Lachance, MAI (Montréal, arts interculturels)

Janet Lumb, Accès Asie

Zab Maboungou, Cercle d'expression artistique Nyata Nyata

Margot Provencher, Orchestre Métropolitain du Grand Montréal

Eva Quintas, Culture Montréal

Patricia Rimok, Conseil des relations interculturelles du Québec

Claude Thibault, Conseil des relations interculturelles du Québec

Sylvana Villatta, Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie,
Ville de Montréal

Frantz Voltaire, Éditions CIDIHCA

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

- 9h30 Inscriptions
- 10h20 Animatrice de la journée : Mireille Des Rosiers
Mots de bienvenue
Danielle Sauvage, directrice générale du Conseil des arts de Montréal
Dany Laferrière, écrivain et membre du Conseil des arts de Montréal
- 10h40 Réalité statistique des artistes de Montréal
Jack Jedwab, directeur général, Association des Études canadiennes
- 11h00 Portraits et pratiques exemplaires
Yves Lefebvre, Orchestre Métropolitain du Grand Montréal
Nikisha Reyes-Grange, Innoversity, Toronto
Pierre MacDuff, Les Deux Mondes
Mustapha Terki, Montréal Électronique Groove
- 11h40 Mobilisation : Projet Stand Firm (Zab Maboungou)
- 12h00 Lunch
- 13h00 Ateliers
- 1) L'équité
 - Animateur : Christian O'Leary
 - Secrétaire : Nathalie Maillé
 - Rapporteuse : Hélène Pappathomas
 - 2) La responsabilisation
 - Animatrice : Mireille Des Rosiers
 - Secrétaire : Dominique Fontaine
 - Rapporteuse : Dominique Fontaine
 - 3) Le rattrapage
 - Animatrice : Érica Pomerance
 - Secrétaire : Cléo Myer
 - Rapporteuse : Karl Didier Grah
- 14h30 Ateliers
- 4) Le soutien durable
 - Animatrice : Louise Poulin
 - Secrétaire : D Kimm
 - Rapporteuse : Louise Poulin
 - 5) Les réseaux internationaux
 - Animatrice : Andrée McNamara Tait
 - Secrétaire : Marie-Michèle Cron
 - Rapporteuse : Jane Niddle
 - 6) La diffusion et le développement des publics
 - Animatrice : Mireille Des Rosiers
 - Secrétaire : Michel Niquette
 - Rapporteur : Louis Moubarak
- 15h30 Pause
- 16h00 Plénière
- rapports des comités et lecture des recommandations
 - mot de la directrice
 - constitution de la délégation
 - brèves discussions et période de questions
- 16h45 Discours de clôture
- 17h00 Levée de l'assemblée

REMARQUES GÉNÉRALES

- Il est à noter qu'aucune recommandation proposée par le Conseil des arts de Montréal n'a fait l'unanimité parmi les participants à la journée de concertation.
- À partir des interventions de la matinée, il y a eu un débat sur le partage des responsabilités en matière de diversité culturelle dans les arts et la culture qui a donné le ton à la journée. Si tous s'entendent sur la nécessité pour le milieu culturel de s'ouvrir à la diversité culturelle, il y a eu, d'un atelier à l'autre, différentes opinions, parfois opposées, sur la manière d'y arriver.
- Il y avait nettement deux pôles autour desquels se regroupaient les diverses prises de positions :
 - D'une part, il y a les participants qui sont en désaccord avec les constats et par conséquent les recommandations. Ils jugent ces constats beaucoup trop radicaux, et ne reflétant pas la réalité montréalaise. Ils s'opposent au caractère contraignant de certaines recommandations et ils en trouvent l'adoption prématurée, compte tenu du peu de temps de délibération, ainsi que du manque de recul et de documentation. Ils souhaitent prolonger le processus de consultation et de réflexion autour de ces questions.
 - D'autre part, il y a les participants qui trouvent que ces recommandations constituent des conditions minimales pour faire avancer l'inclusion de la diversité culturelle. Ils soulignent l'urgence d'appliquer ces recommandations. Certains ne croient pas qu'il faille encore une fois documenter la situation inéquitable que vivent plusieurs artistes ou organismes issus des communautés culturelles.
- Certains ont contesté l'initiative du Conseil des arts, remettant en question l'idée que ce dossier soit porté par le Conseil plutôt que par d'autres instances, comme la Ville de Montréal ou le CALQ.
- Les principaux thèmes traités dans les discussions ont été les suivants : la question du financement, la reconnaissance des artistes et des pratiques issus des communautés culturelles, la question de l'excellence, l'accès aux réseaux et à l'information, le développement des publics des communautés culturelles et la nécessité de poursuivre les échanges sur le sujet.
- La question du financement est évidemment un enjeu important. Si tout le monde s'accorde sur le manque de ressources financière et humaine et la nécessité d'augmenter le financement (privé et public), la question du partage des ressources et des budgets, surtout sans augmentation suffisante, crée de fortes inquiétudes.
- La question de la reconnaissance des artistes et des pratiques issus des communautés culturelles soulève beaucoup de débats. Il importe d'abord de distinguer les artistes des pratiques artistiques qui ne couvrent pas la même problématique. Si les premiers rencontrent parfois des problèmes particuliers d'adaptation les seconds ont davantage des problèmes de reconnaissance. De plus, on affirme d'une part qu'il est essentiel de reconnaître la spécificité de chaque apport, mais d'autre part, on refuse d'évaluer les propositions artistiques sur la base de cette spécificité et ainsi de tomber dans la discrimination positive. Cela nous amène à la question suivante celle de l'excellence.

- Si tous s'accordent relativement sur une évaluation des propositions artistiques basée sur l'excellence, les critères à utiliser et la manière de procéder ont été au centre de plusieurs débats et de prise de positions. On a surtout questionné la pertinence d'avoir des critères dit « non-artistiques » comme l'ouverture à la diversité culturelle. D'autres ont indiqué que l'excellence pouvait aussi être discriminant surtout pour les pratiques dites minoritaires et que par équité elles avaient droit à une expertise adéquate dans leur évaluation.
- Les discussions sur l'accès aux réseaux (internationaux, artistiques professionnels, de diffusion) et à l'information (via la formation, via l'Internet, via le mentorat ou le jumelage) ont suscité plusieurs idées et propositions. Plusieurs participants ont souligné l'importance de ne pas alourdir les structures et de s'assurer de bien répondre aux besoins (en consultant) avant de créer des nouveaux organismes ou des programmes.
- Si tous constatent que les publics des communautés culturelles sont peu présents dans les lieux de diffusion, Certain s'interroge aussi sur la capacité des diffuseurs montréalais à s'ouvrir davantage aux propositions artistiques issus des communautés culturelles. On s'accorde sur la nécessité de mieux outiller les intervenants, plus particulièrement les diffuseurs, pour les attirer et les intéresser.
- Plusieurs participants ont demandé que le Conseil des arts de Montréal poursuive les discussions et multiplie les lieux de rencontres sur le sujet de la diversité culturelle dans les arts, considérant que la journée n'a fait que commencer à identifier les problématiques.
- Parmi les autres sujets abordés, mentionnons : l'importance de faire davantage de recherche ou de mieux diffuser celles existantes, la valeur de l'éducation des publics et plus particulièrement des jeunes à l'école, les avantages de s'ouvrir à la diversité culturelles, la simplification des processus de demande et le rôle des médias.
- À la fin de la journée on a proposé créer un comité de veille pour supporter la délégation et le Conseil des arts de Montréal et articuler avec eux une démarche stratégique.
- La période de question et de débat, prévue à la fin de la plénière, n'a pas eu lieu faute de temps.

LES ATELIERS

1. L'ÉQUITÉ

Constat

Les artistes issus des communautés culturelles contribuent indéniablement à la vitalité culturelle montréalaise, que ce soit en termes d'innovation, de traditions ou de métissages. Cependant ils n'ont pas toujours un accès équitable aux sources de financement public et se heurtent à un processus d'évaluation mal adapté à leur réalité : critères restrictifs, absence de personnes ayant les connaissances nécessaires pour évaluer leurs pratiques et leurs œuvres, et catégorisations qui les excluent systématiquement du financement de l'État. Il est urgent qu'ils aient un accès juste et équitable à ce financement.

Recommandation

1.1 Nous recommandons aux subventionneurs publics de se doter d'un plan d'action sur la diversité culturelle pour garantir très rapidement l'accès égal et équitable de tous les artistes et organismes artistiques aux sources de financement public. Ce plan d'action devra inclure une politique d'accessibilité, d'équité et d'égalité qui les guidera dans l'implantation de mécanismes assurant la diversité culturelle. Parmi ces mécanismes, mentionnons :

1.1.1 l'identification et l'aplanissement des difficultés systémiques rencontrées par les artistes issus des communautés culturelles dans les processus d'évaluation (décalages générationnels, ignorance des pratiques émergentes, méconnaissance des expressions artistiques non-européennes, etc.);

1.1.2 l'inclusion systématique de membres issus des communautés culturelles dans les jurys d'évaluation;

1.1.3 le recrutement d'une personne responsable à la diversité culturelle;

1.1.4 l'inclusion de personnes issues des communautés culturelles dans la structure organisationnelle (via la politique d'embauche et les nominations aux conseils d'administration);

1.1.5 l'évaluation des progrès accomplis par l'établissement d'indicateurs de diversité culturelle et d'objectifs à atteindre à court et moyen terme.

RÉSUMÉ DES INTERVENTIONS

Les participants de cet atelier sont divisés sur les recommandations; certains les jugent insuffisantes ou inacceptables, tandis que d'autres les appuient en les considérant comme un minimum.

La rencontre des objectifs d'équité à l'endroit des artistes des communautés culturelles ne peut se faire sans de nouvelles sources de financement. Les participants se demandent où trouver ces nouvelles sommes d'argent alors que les artistes et organismes actuels ne sont pas suffisamment soutenus.

Par ailleurs, la reconnaissance de l'excellence doit demeurer le critère premier de l'évaluation des projets et démarches artistiques, mais cette évaluation de l'excellence doit être faite par des gens suffisamment informés et compétents, qui connaissent aussi les pratiques des communautés culturelles. L'excellence ne doit pas non plus exclure les pratiques artistiques minoritaires.

Il ne faut pas alourdir les structures administratives et favoriser l'inclusion et le recrutement de membres issus des communautés culturelles (ou personne ayant une expertise en cette matière) au sein des organismes et institutions culturels déjà existants.

Certains suggèrent de documenter davantage le constat et de diffuser cette information. D'autres indiquent qu'il y a déjà beaucoup d'études et de rapport et qu'il ne faut pas prendre prétexte du manque d'information pour ne pas intervenir rapidement.

Il est proposé de réaliser une étude indépendante sur les problèmes systémiques rencontrés par les différents organismes culturels dans le financement public. L'indépendance est nécessaire pour permettre aux organismes de se prononcer plus facilement sur cette question.

2. LA RESPONSABILITÉ

Constat

La participation de tous les artistes et travailleurs culturels est essentielle à l'enrichissement de la vie artistique et culturelle de Montréal; c'est une opportunité pour l'innovation et des partenariats dynamiques, une valeur ajoutée, que le milieu culturel se doit de saisir. L'avenir des institutions culturelles, des organismes artistiques, des diffuseurs municipaux et des associations professionnelles passe par le rapprochement interculturel et la diversité culturelle dans leurs activités de formation, de création, de recherche, de production, de programmation et de diffusion. Au-delà de la responsabilité morale qui leur incombe, il s'agit pour eux d'un formidable facteur de développement.

Recommandations

2.1 Nous recommandons aux institutions culturelles, aux organismes artistiques de grande et moyenne taille de même qu'aux associations professionnelles de se doter dans les plus brefs délais d'une politique d'inclusion de la diversité culturelle. Les subventionneurs publics doivent les encourager et les aider à se doter de telles politiques.

2.2 Nous recommandons que les subventionneurs publics inscrivent l'ouverture à la diversité culturelle comme un critère important d'évaluation et une condition contractuelle dans l'attribution des aides financières (subventions ou prêts) à ces organismes et associations. En conséquence, nous leur demandons d'accorder un soutien prioritaire aux organismes qui sont impliqués dans une démarche d'inclusion de la diversité culturelle.

RÉSUMÉ DES INTERVENTIONS

Les propositions sont mal accueillies par plusieurs participants à l'atelier qui y voient une ingérence du politique dans le processus artistique en plus d'imposer une dimension moralisatrice et contraignante pour les artistes, limitant ainsi leur liberté de création. La politique doit rester en dehors du lieu de création et les artistes ne doivent être évalués que par des critères d'excellence. Par contre d'autres participants trouvent que ces recommandations sont un minimum pour permettre à tous les artistes d'exercer cette liberté de création. L'excellence peut aussi être discriminante et il y a une dimension politique dans toute évaluation selon les critères et les personnes choisies.

Le processus d'échange et de réflexion, auquel donne lieu cette journée, est plus important que les résolutions. Il faut créer d'autres lieux et répéter les occasions de rencontres et poursuivre ces discussions autour de ces réflexions. Il y a une crainte que ces recommandations deviennent des impositions et des obligations.

Il importe de clarifier les distinctions entre les responsabilités incombant, d'une part, aux institutions culturelles et, d'autre part, aux organismes et artistes. Il faut faire en sorte que les responsabilités dont on mandate les artistes et les organismes culturels – qui sont des charges supplémentaires en terme de temps et d'argent – s'accompagnent de ressources financières supplémentaires.

La répartition des ressources financières allouées à la culture est au cœur de la question de la responsabilisation à l'égard de la diversité culturelle. Sans budget supplémentaire (une «tarte» plus grande ou une seconde «tarte»), l'accès des communautés culturelles au financement public demeurera limité et se heurtera à la volonté de maintenir les acquis.

Mais la diversité culturelle n'est pas uniquement une question de ressources financières mais aussi d'attitude, de reconnaissance de la différence et d'ouverture. Il faut aussi que les structures actuelles soient plus inclusives et proactive et permettre l'accès des artistes des communautés culturelles aux réseaux. Elles doivent partager davantage leurs ressources.

3. LE RATTRAPAGE

Constat

Par une intense activité créatrice, les artistes professionnels issus des communautés culturelles ont développé une approche interdisciplinaire originale avec des propositions artistiques à la fois innovatrices et métissées. Néanmoins, ces artistes, et plus particulièrement ceux provenant de cultures non-européennes, ont de la difficulté à se faire reconnaître et à intégrer le milieu culturel montréalais. Leurs pratiques artistiques qui se situent en dehors des courants dominants sont marginalisées ou ignorées, et considérées comme des formes mineures d'art. S'ils demeurent exclus des réseaux professionnels, ces artistes n'en œuvrent pas moins au sein des réseaux parallèles et se diffusent lors d'événements à caractère communautaire pluridisciplinaire.

Recommandations

3.1 Afin de permettre un redressement indispensable, nous recommandons aux subventionneurs de développer des initiatives qui donnent un accès plus facile aux artistes ou organismes professionnels issus des communautés culturelles de même qu'aux événements pluridisciplinaires, selon des modèles existants ailleurs au Canada (Conseil des Arts du Canada, Toronto Arts Council) ou à l'étranger (British Council, Australian Council).

3.2 Nous recommandons à la Ville de Montréal de bonifier son Programme de soutien à l'interculturalisme.

RÉSUMÉ DES INTERVENTIONS

Il est important que la Ville de Montréal maintienne son programme de soutien à l'interculturalisme, tout en développant des mesures pour favoriser les partenariats avec le privé.

Il est même recommandé que la Ville de Montréal bonifie financièrement et techniquement son programme de soutien à l'interculturalisme, ainsi que son programme d'animation culturelle :

- par des subventions d'aide à la recherche, création et diffusion artistique ;
- par l'ajout de ressources humaines et matérielles supplémentaires nécessaires au fonctionnement et au développement des services de gestion du programme.

La création de nouveaux programmes doit répondre à un réel besoin et faire l'objet de consultations avec les intervenants du milieu.

Il faut rendre plus cohérent l'accueil des artistes arrivants et faire en sorte que leurs compétences soient mieux reconnues.

Il est proposé au Conseil des arts de Montréal de mettre sur pied des ateliers pour poursuivre les discussions autour des propositions.

La Ville de Montréal doit se doter d'un bureau de l'équité comme au gouvernement fédéral.

4. LE SOUTIEN DURABLE

Constat

Le manque chronique de soutien financier aux arts et à la culture a accentué les iniquités entre les artistes confirmés et ceux en attente de reconnaissance, comme les artistes de la relève ou des arts émergents, mais davantage ceux issus des communautés culturelles. En raison de barrières culturelles, sociales ou systémiques, ces derniers ont moins souvent accès à des ressources administratives professionnelles et aux moyens matériels et financiers suffisants pour les aider à réaliser leurs projets. La pierre angulaire du soutien durable est le renforcement de la capacité (capacity building) qui implique un soutien financier soutenu dans le temps comme l'augmentation du financement alloué aux arts et la culture. Or, l'état actuel de l'économie et le manque de cohérence entre les actions des différents paliers de gouvernement augurent mal en ce sens.

Recommandations

4.1 Nous recommandons au Conseil des arts de Montréal d'initier, en partenariat avec d'autres subventionneurs publics et en concertation avec les milieux communautaires et les associations professionnelles, la création d'un organisme de gestion culturelle qui, comme pour la danse (Diagramme Gestion Culturelle) et la musique (Conseil québécois de la musique), offrira des services administratifs et de mise en marché aux artistes issus des communautés culturelles.

4.2 Nous recommandons que les subventionneurs publics accordent une attention particulière aux organismes artistiques professionnels des communautés culturelles ayant des pratiques exemplaires par un soutien pluriannuel stable.

4.3 Nous recommandons une action concertée entre les paliers gouvernementaux, les gens d'affaires et les membres des communautés culturelles pour créer un fonds de partenariat privé et public dédié aux artistes issus des communautés culturelles.

RÉSUMÉ DES INTERVENTIONS

Les participants à l'atelier s'entendent tous pour dire que les priorités d'action en soutien durable doivent nécessairement être accompagnées de ressources financières supplémentaires.

Il faut éviter de restreindre les recommandations aux artistes et organismes ethnoculturels, alors qu'ils vivent des problématiques qui concernent également d'autres catégories d'artistes. Ainsi, il est proposé d'articuler les recommandations autour de réalités communes à savoir : 1) pratiques artistiques émergentes ; 2) traditions culturelles diverses ; 3) diversité culturelle.

Il faut éviter la création d'une nouvelle structure, qui menace d'alourdir encore davantage le système, il est recommandé de favoriser d'autres voies comme :

- le mentorat, le jumelage et le coaching entre les jeunes compagnies et les compagnies établies ;
- l'offre par les subventionneurs de sessions de formation sur leurs services ;
- l'embauche de personnes-ressources connaissant les expressions artistiques des communautés culturelles ;
- la simplification des processus de demandes et des formulaires;
- la formation des agents culturels.

Ces alternatives permettraient aux nouveaux arrivants de mieux se retrouver dans les programmes de subvention et dans les ressources.

Bien que probablement utile pour les pratiques non dominantes, la création d'un nouvel organisme doit se faire par le milieu et répondre à des besoins exprimés par lui.

Il serait souhaitable que, d'entrée de jeu lors d'événements de la sorte, on présente aux participants un état des lieux concernant la situation financière du secteur culturel, afin d'appuyer les propositions sur des faits statistiques et économiques. Il importe de donner l'heure juste en matière de financement des arts et de la culture; de mettre la question économique sur la table de discussion.

5. LES RÉSEAUX INTERNATIONAUX

Constat

À la diversité culturelle correspond la richesse des réseaux internationaux. C'est là une contribution inestimable de la part des communautés culturelles et un avantage majeur pour une métropole culturelle internationale. Le financement et les échanges internationaux nés de ces réseaux peuvent bénéficier à l'ensemble des acteurs de la vie culturelle de Montréal. Cependant l'hétérogénéité des communautés culturelles rend nécessaires la collecte, la coordination et l'échange de l'information relative aux multiples pratiques artistiques et aux différents réseaux.

Recommandations

5.1 Nous recommandons la mise sur pied d'un centre de liaison et d'information pour les artistes issus des communautés culturelles. En collaboration avec les réseaux existants, corps consulaires, organisations comme Tourisme Montréal ou Montréal International, mais aussi le MAI ou Culture Montréal, ce centre devra accélérer l'interconnexion entre les réseaux et favoriser l'accueil, les rencontres, les contacts et l'entraide entre tous les artistes et travailleurs culturels œuvrant à Montréal.

5.2 Nous recommandons que les organismes communautaires des communautés culturelles et les associations professionnelles collaborent pour attirer et informer les artistes émigrant au Québec et pour reconnaître leur pratique, leur formation et leur expérience acquises à l'étranger.

RÉSUMÉ DES INTERVENTIONS

Il faut constituer une plate-forme, un organisme rassembleur ou un regroupement pour les organismes ethnoculturels afin de favoriser l'accueil pour les nouveaux artistes, encourager le mentorat, l'échange d'information et de ressources, faire converger les idées et les revendications, voire faire du lobby.

Le réseautage est déjà favorisé ou réalisé par de nombreux intervenants gouvernementaux, il faut donc éviter les dédoublements et clarifier les responsabilités. Il est important d'arrimer les politiques culturelles des différents paliers gouvernementaux. La question des réseaux internationaux sous-entend la question de la libre circulation des biens culturels et des artistes entre les pays. En ce sens, une collaboration avec les instances gouvernementales impliquées dans les relations internationales est nécessaire.

Au niveau municipal, le leadership du réseautage doit être assuré par un seul intervenant (la Ville ou le Conseil des arts de Montréal).

L'accès aux réseaux est un élément important pour favoriser le partage de ressources et des expertises, la circulation de l'information. L'Internet est certainement un outil essentiel au réseautage comme carrefour d'information sur les ressources et les réseaux internationaux culturels.

Les réseaux ont aussi beaucoup de valeur et il faut faire attention qu'ils ne soient pas récupérés par le politique. Il faut aussi préserver l'autonomie et l'intégrité des réseaux.

On questionne tout de même la nécessité de constituer un autre organisme et d'y investir des ressources financières avec le risque d'alourdir les structures existantes surtout si cet organisme est créé par les gouvernements sans tenir compte des besoins réels.

6. LA DIFFUSION ET LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

Constat

La majorité des institutions artistiques, centres d'exposition, théâtres et autres lieux de diffusion méconnaissent les besoins et les attentes des publics issus des communautés culturelles en matière d'art et de culture. De plus, la plupart des responsables de ces lieux ne côtoient que très peu les artistes issus des communautés culturelles, ils hésitent à proposer ou à inclure leur travail dans leurs programmations. Le désintérêt des médias ne fait rien pour améliorer cette situation. La collaboration, la connaissance des publics et le partage des ressources seraient certainement plus profitables à tous que le morcellement actuel.

Recommandations

6.1 Nous recommandons la mise sur pied d'un groupe de travail sur le développement des publics issus des communautés culturelles. En collaboration avec les acteurs concernés (Ville de Montréal, diffuseurs, organismes artistiques, gouvernements provincial et fédéral, conseils des arts), ce groupe devra examiner les avantages et les opportunités de répondre aux attentes de tous les publics, de proposer des façons d'adapter l'offre culturelle en conséquence et d'accroître la médiation, la sensibilisation et l'éducation artistique.

6.2 Nous recommandons la mise sur pied d'un programme de s'adresse formation en diversité culturelle qui aux diffuseurs privés et municipaux.

RÉSUMÉ DES INTERVENTIONS

Les participants s'entendent pour constater le peu de présence du public des communautés culturelles dans les lieux de diffusion même quand il s'agit d'événements ou d'activités d'artistes issus des communautés culturelles.

Les participants reconnaissent la pertinence et la nécessité de la mise sur pied de programmes de formation sur la diversité culturelle, animés par des artistes et professionnels du secteur culturel, à l'intention des diffuseurs privés et municipaux. De même il serait pertinent d'offrir une formation aux gens des communautés culturelles sur les activités artistiques et ainsi favoriser des maillages intéressants

La diffusion et le développement des publics sont en partie tributaire de la couverture médiatique des événements culturels. À l'exception des médias communautaires, les activités des communautés culturelles sont pratiquement absentes des médias. Inversement les activités et les événements de la majorité sont absents dans les médias des communautés culturelles. Il faudrait encourager et financer des initiatives et la mise en place d'outils favorisant les échanges entre les diffuseurs et les médias des communautés.

L'éducation des publics, plus particulièrement des jeunes à l'école, est au cœur du développement des publics et cela pour toutes les communautés y compris la « québécoise ». Il est essentiel d'impliquer les milieux de l'éducation mais aussi des médias dans le travail de sensibilisation des publics.

Le Conseil des arts de Montréal pourrait faciliter le réseautage entre les organismes en organisant des rencontres pour partager les informations et les expériences sur la diffusion (les diffuseurs montréalais, l'accès aux réseaux des maisons de la culture), sur les grands médias, les médias communautaires, la diffusion auprès des jeunes, etc.

Certains considèrent que la structure de diffusion actuelle est fermée et ne donne pas la chance aux communautés de s'exprimer. On demande aux diffuseurs de laisser plus de latitude et d'espace aux promoteurs et producteurs issus des communautés.

On s'inquiète aussi que la logique de l'adéquation de l'offre artistique à la demande des publics nuise à la liberté de création des artistes.

On s'entend enfin pour rappeler que les mesures concernant le développement des publics des communautés nécessitent des ressources financières supplémentaires. Le groupe de travail qui se penchera sur cette question devrait aussi comprendre des artistes ainsi que des représentants du domaine de l'éducation (commissions scolaires, etc.).

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Avant de procéder à la nomination des membres de la délégation, la directrice générale du Conseil des arts de Montréal, Madame Danielle Sauvage, a tenu à réitérer l'engagement du Conseil d'accompagner et de supporter la délégation dans son travail de réflexion, de consultation et de représentation.

NOMINATION DES MEMBRES DE LA DÉLÉGATION

Yves Alavo, Bureau des relations interculturelles, Ville de Montréal
 Boubacar Bah, Centre de Services des Musiques du Monde
 Martin Choquette, Ensemble Sauvage Public
 Livia Daza-Paris, chorégraphe
 André Dudemaine, Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone
 Dominique Fontaine, Fondation Daniel Langlois
 Emmanuel Galland, artiste et commissaire indépendant
 Karl Didier Grah, Festival International HipHop 4 ever
 Martin Hurtubise, Maison de la culture Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension
 Emmanuel Jouthe, Danse Carpe Diem
 Edit Kuper, Théâtre du Centre des arts Saidye Bronfman
 Sylvie Lachance, Montréal Arts Interculturels
 Jacques Landesque, Productions Bastingalle
 Luis Martinez, écrivain
 Louis Moubarak, Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise
 Jane Needles, Needles' Consulting Services inc.
 Mamata Niyogi-Nakra, Fondation Kala Bharati
 Anja Nopper, Opéra de Montréal
 Andrés Ocampo, Musique Multi-Montréal
 Erica Pomerance, Cercle d'expression artistique Nyata Nyata
 Héloïse Rémy, chorégraphe
 Julia Souhami, Productions PeteKa
 Alpha Sow, Afrique en mouvements
 Mariam Sy Diawara, PACTE/ Groupe Univers Inc.
 Kiya Tabassian, Constantinople
 Rachael Van Fossen, Black Theatre Workshop
 Frantz Voltaire, Éditions CIDIHCA
 Shirlette Wint, Afro Canadian Contemporary Art Foundation

ALLOCATION DE MARCEL TREMBLAY, CONSEILLER ASSOCIÉ AU MAIRE AUX RELATIONS INTERCULTURELLES

Le conseiller associé au maire aux relations interculturelles, Monsieur Marcel Tremblay, a adressé des remerciements et des félicitations, au nom du maire, au Conseil des arts de Montréal pour l'organisation de cette journée autour de la diversité culturelle, ainsi qu'aux intervenants des milieux culturels qui contribuent, de par leurs réflexions et leurs actions, à la santé culturelle de leur ville.

Monsieur Tremblay s'est dit fier du virage multiculturel pris par la nouvelle ville, grâce notamment aux programmes d'intégration professionnelle des membres des communautés culturelles au sein des services publics de proximité. Toutefois, ce dernier a fait savoir à l'assemblée que la grande ville aurait besoin de ressources financières supplémentaires pour mettre en œuvre une véritable politique de diversité culturelle pour donner les moyens de réussite aux immigrants.

L'ouverture des Montréalais et leur générosité à l'endroit des nouveaux arrivants ne fait pas de doute aux yeux du conseiller. C'est à la ville à faire preuve de plus de souplesse pour honorer ses engagements pris à l'occasion du Sommet de Montréal en regard du programme « Dialogue des cultures ».

Monsieur Tremblay a salué l'engagement des membres de la délégation et leur a souhaité la meilleure chance dans la réalisation de leur mandat.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

DÉTAILS DES DISCUSSIONS EN ATELIERS

1. L'ÉQUITÉ

- Bien que les recommandations soient généralement justes, il faut faire attention, autant au niveau du constat que des recommandations à ne pas créer de ghettos.
- Il ne faut pas mettre l'argent dans les structures mais dans les artistes.
- Dans les recommandations, il y a un constat de discrimination et on affirme qu'il y a un secteur de la population qui n'a pas accès, mais il faudrait savoir d'où ça vient et comment on est arrivé à ces constats. Le problème de l'équité envers les artistes ethnoculturels devrait faire l'objet de recherches, et donc nécessairement, d'un financement spécifique. Mais y a-t-il des nouveaux fonds disponibles?
- Les recommandations ne sont pas toujours claires, mais elles sont bonnes. Il manque de recherches, il est important d'investir dans des recherches. Il conviendrait, dans l'ensemble du document préparé par le CAM, de mentionner plus explicitement les « minorités visibles ». De façon plus large, il faudrait des lois contre le racisme.
- Les recommandations sont bonnes. Il faut savoir que de telles études existent, dont celles qui ont précédé la création de Stand Firm.
- Est en appui aux recommandations, mais il serait utile que le Conseil des arts de Montréal rende disponibles les recherches et documents qui ont alimenté ses recommandations
- Il est important que les structures actuelles disposent de nouvelles personnes qui ont les connaissances requises. Il ne faut pas dilapider l'argent dans de nouvelles structures.
- La responsabilité de l'établissement et l'évaluation des indicateurs de diversité culturelle peuvent difficilement être assumées par les organismes culturels, qui perdent déjà trop de temps avec les demandes de subvention.
- Les recommandations sont non fondées et mal formulées. Ainsi, il est erroné d'établir des critères restrictifs en regard des artistes issus des communautés culturelles; de constater l'absence de personnes compétentes au sein des organismes et des institutions en cette matière; de déterminer que le problème est d'ordre qualitatif et artistique, alors que les difficultés sont plutôt d'ordre sociologique.
- Il ne faut pas oublier le critère d'excellence, il faut constater que les jurys n'ont peut-être pas les connaissances adéquates.
- .Est-ce qu'on veut que Montréal soit « l'art contemporain et moderne » ou on souhaite que ça reflète le Montréal d'aujourd'hui? Au-delà de la question de la reconnaissance de l'apport artistique des communautés culturelles est celle de faire en sorte que la culture reflète le Montréal d'aujourd'hui et les tendances artistiques actuelles. En parallèle des courants culturels dominants, il importe de reconnaître les courants minoritaires.
- La diversité culturelle ne doit pas être rattachée uniquement aux nationalités; il convient de questionner plus largement les repères identitaires et culturels.

- Même le théâtre du Saidye qui existe depuis très longtemps demeure très peu soutenu par les conseils des arts. Il a reçu une seule fois un montant de la ville de Montréal. Cette situation est la même pour plusieurs organismes culturels
- Il existe des courants dominants qui influencent grandement l'art. Il faut que l'art minoritaire ait sa place et la grille de sélection doit permettre cette ouverture en tenant compte des courants minoritaires.
- Ces recommandations sont un strict minimum. Le Conseil des arts de Montréal a fait son travail.
- Au Québec, on parle de deux cultures : francophone et anglophone. La culture francophone est favorisée : par exemple au CRTC il y a des quotas pour la musique francophone. Le reste c'est de la musique anglophone, américaine et il ne reste pas beaucoup de place pour les musiques du monde.
- Les minorités doivent s'affirmer fortement et de façon persistante pour que les choses changent car les gouvernements changent et l'on oublie.
- Les maisons de la culture devraient respecter un quota en regard de la diffusion d'œuvres ou d'artistes ethnoculturels pour assurer leur accessibilité dans l'ensemble des arrondissements.
- Il faut s'entourer de gens qui connaissent les divers sujets comme des philosophes, des sociologues, artistes, etc.
- Il faut faire des recherches qui pourraient être menées conjointement par des spécialistes du multiculturalisme issus de différents domaines d'expertise, comme la sociologie, la philosophie, la culture, etc., ou être confiées à un chercheur réputé en cette matière.
- Proposition : réaliser une étude indépendante sur les problèmes systémiques rencontrés par les différents organismes culturels dans le financement public. L'indépendance est nécessaire pour permettre aux organismes de se prononcer plus facilement sur cette question.
- Si le CAM n'assure pas son rôle de relais entre les instances politiques et les artistes, ces derniers devront s'adresser directement aux décideurs au risque d'être pénalisés.

2. LA RESPONSABILITÉ

- Il faut chercher à concrétiser les dynamiques interculturelles, les Rapprochements interculturels : c.-à-d. favoriser dans les choix, les décisions, le genre de participation la dynamique interculturelle et ce pas seulement sur le papier, mais de façon concrète, dans le quotidien ! En opposition avec une dynamique mono culturelle.
- Les recommandations sont inutiles et les constats faux. Dans les arts médiatiques on ne regarde pas l'origine des artistes et pourtant, les allophones et les anglophones reçoivent leur juste part d'aide. Les arts médiatiques ont déjà une pratique exemplaire basée sur les qualités artistiques.

- Les recommandations sont justes. Bien que la volonté de collaboration avec les communautés et particulièrement avec les minorités visibles ait été souvent affirmée et réaffirmée, on ne nous voit pas et on ne nous reconnaît jamais. On ne veut pas penser en terme de race, de couleur ou de culture dans les pratiques mais finalement on est n'est jamais présents dans les institutions. Pourquoi faut-il cacher la diversité culturelle sous le couvert de grands principes. Il faut reconnaître chaque spécificité, chaque origine pour travailler ensemble. L'important est de partager ce que nous avons : nos espaces, nos équipements, nos institutions.
- Dans ces recommandations, les mots sont importants. Le ton des recommandations peut paraître menaçant.
- Tout en étant d'accord pour assumer une part de la responsabilité, il ne faut pas oublier que les ressources humaines et financières sont limitées et il ne faudrait pas appauvrir les organismes car ils ne voient pas comment ils pourraient accorder des ressources supplémentaires à cette fin sans un soutien financier adéquat.
- Tous les projets artistiques ne se prêtent pas de la même façon au rapprochement interculturel. Il faut faire attention à la spécificité de chaque pratique. On doit donner à toute expression artistique le droit d'exister avec les moyens pour exister et les lieux pour s'exprimer.
- Il faudrait utiliser le terme «pratiques interculturelles» au lieu de «rapprochement interculturel» et en termes d'organisation, parler de soutien aux pratiques interculturelles.
- Même si Montréal est une ville cosmopolite, au théâtre, ça ne se voit pas. Il faudrait aussi que la scène reflète davantage la réalité démographie de Montréal. Les attitudes doivent changer non pas par des programmes mais par l'ouverture et la prise de conscience des artistes à la réalité montréalaise.
- Au-delà des définitions, l'objectif du Conseil des arts de Montréal est d'assurer que les milieux ethnoculturels soient mieux représentés dans le soutien étatique. La diversité culturelle a été, en autres, le sujet du forum organisé par Mme Copps en avril 2003. Les recommandations issues de ce forum étaient plus avancées que celles proposées aujourd'hui, et elles sont déjà effectives. Le modèle de la loi sur les langues officielles du gouvernement fédéral a servi d'inspiration à ces recommandations et si on se fie au résultat pour les artistes des minorités francophones hors-Québec, ce fut un outil exceptionnel pour créer une meilleure équité entre les artistes francophones et anglophones.
- Il faut faire attention aux mesures basées sur les quotas, par exemple au gouvernement du Québec où ça n'a rien donné. Les quotas ne réussissent pas toujours à atteindre les objectifs visés. Le rapprochement interculturel donne aussi des résultats, par exemple une collaboration entre le Saidye Bronfman et le TNM a permis à ce dernier d'augmenter les dons provenant du secteur privé.
- Il faut faire attention avec la notion d'excellence. L'excellence n'est pas neutre et c'est souvent l'excellence de son réseau qui compte. Il y a une dimension pédagogique pour aider les milieux ethnoculturels qui sont moins «branchés» à se réseauter. Et là les institutions comme le Conseil des arts de Montréal peuvent favoriser leur arrimage à ces réseaux et en même temps le développement des publics. Il n'y a pas dans les recommandations des éléments qui feront reculer les milieux artistiques, au contraire il y a là des pistes pour progresser. De suivre le seul modèle de l'excellence ne donne pas toujours des résultats équitables, si c'était le cas les gouvernements de Québec et de Montréal ne seraient pas si en retard.

- À l'Usine C, même s'il y a une plus grande diversité dans sa programmation, qui est toujours basée sur l'excellence, le public demeure blanc. Alors comment faire en sorte que le public des communautés ethnoculturelles vienne? Nous avons le devoir de faire entrer ces publics dans les réseaux.
- Le processus d'échange et de réflexion, auquel donne lieu cette journée, est plus important que les résolutions. Il faudrait d'autres lieux et occasions pour poursuivre ces discussions autour de ces pistes d'action et de réflexion. C'est beau de dire qu'on est ouvert, mais si les publics des communautés culturelles sont absents il faut savoir pourquoi. Parce que ça ne les intéresse pas, ou ils ont d'autres lieux. Il ne faut seulement dire qu'on est ouvert. Il faut aller voir. Il faut être curieux de part et d'autre. Et ça prend des lieux de dialogue. Le processus de changement, de rapprochement doit se faire en dialoguant. Il faut se poser la question : pourquoi toutes les communautés ne sont-elles pas représentées ?
- Il faut aussi se pencher sur la question de la 'tarte'. D'une part, l'argent est limité et d'autre part, il ne faut en enlever à l'un pour donner à l'autre. De deux choses l'une, ou la tarte est réservée à ceux qui l'ont et il n'y a pas de partage, ou il faudra partager et réaménager les choses. C'est une question de fonds.
- Plusieurs questions sont soulevées : les quotas, l'influence sur le contenu artistique, l'aspect politique de l'art, la notion de diversité culturelle. Alors que certains artistes considèrent que la responsabilisation sociale est inscrite au cœur même de leur pratique artistique – l'art étant, par essence, une prise de position politique – d'autres souhaitent dissocier leur espace de création d'avec la sphère sociale et politique. Ces derniers voient les recommandations comme des obligations qui sont des entraves à leur liberté d'expression et de création. Il importe que cette responsabilisation soit partagée par tous les acteurs du secteur culturel, aussi bien les instances publiques que les organismes, les artistes, les éducateurs et les médias, afin d'en faire une sorte de pacte social.
- Recommandation : inciter les intervenants artistiques et les acteurs culturels à se poser la question de l'impact de leur discipline dans la société. S'agit-il simplement de remplir sa salle ou communiquer vraiment avec ces gens des communautés culturelles.
- Les recommandations sont trop simples par rapport à la complexité de la question de discrimination. Il faut aussi penser à la difficulté que représente l'application de nouveaux critères ou de nouveaux programmes. Il faut déposer toutes les recommandations et les ramener dans la prochaine rencontre. Car si les recommandations veulent apporter des changements, il faut élaborer sur l'ensemble des actions qui pourraient être faites pour favoriser un rapprochement dans tous les domaines : la recherche, la production, la programmation, la diffusion. Et ce n'est pas seulement une question d'argent.
- Que fait le Conseil des arts de Montréal lui-même dans sa propre structure ?
- Il faudrait préciser qu'il est souhaitable et non obligatoire d'inclure la diversité. Oui à l'excellence, mais définie par qui, et selon quels critères? Il est très important que les comités de pairs qui évaluent les demandes soient plus diversifiés. Pour les inclure dans ces comités de sélections, il faut trouver des mécanismes qui les aident à faire face au travail d'analyses de dossiers qui peut représenter pour eux une grande difficulté car il ne faut oublier que ces personnes issues des communautés ne possèdent pas entièrement les langues d'ici (française ou anglaise). Il y a là pour eux une difficulté supplémentaire.

- Ce n'est pas une question politique mais économique. Il faut donner les moyens financiers. Il faut que la ville de Montréal mette ses culottes ! Il ne faut pas que la responsabilité tombe seulement sur les artistes et les organismes parce qu'il n'y a pas assez d'argent. Il faut plus d'argent et s'il y a une volonté politique, il y aura de l'argent.
- Il faut suspendre les recommandations car on commence à nommer. Qu'est-ce la création? D'abord qu'est-ce que la création, un artiste ? L'artiste a une recherche personnelle et il s'inscrit dans une identité et dans une culture identitaire dans le milieu. Cette identité demeure, peu importe l'origine, mais elle s'inscrit dans le lieu dans lequel on vit qui est cette culture identitaire et cette origine enrichit cette culture identitaire. Tous les artistes, les organismes et les institutions ont cette volonté de rapprochement interculturel mais les ressources manquent. Au-delà de la responsabilité sociale de l'artiste, ils doivent demeurer libres dans sa création le territoire de création est l'imaginaire et le processus est la recherche.
- De quelle société culturelle voulons-nous nous doter et quel est le rôle de l'artiste dans la société ? Il faut faire attention que cette responsabilisation ne corresponde pas à une déresponsabilisation des institutions; à l'instrumentalisation des organismes et des artistes dans la mise en place de plans d'action politiques et stratégiques. Pour éviter cet écueil, il importe de ramener ces questions sur le terrain culturel.
- Il faut réfléchir différemment en dehors des structures établies. Il faut aller sur le terrain rencontrer les artistes dans leur milieu. Il faut sortir des sentiers battus. Il faut établir des projets directement dans les communautés. Il faudrait une sorte de maison de la culture qui soit la référence de ce potentiel dynamique musical de Montréal.
- L'artiste est toujours minoritaire car il se définit par son imagination. Il ne faut pas obliger l'artiste à inclure telles ou telles personnes dans son travail créatif. La sphère politique ne doit pas entrer dans le studio.
- Le sujet est complexe. La liberté de création doit prévaloir pour tout le monde. Ce n'est pas vrai pour tous les artistes. Où sont les artistes des minorités? Il doit y avoir de la place pour tout le monde et ce n'est pas le cas. On ne veut pas parler des recommandations, OK! Mais il faut parler ensemble dans un lieu plus chaleureux qu'ici, et guidés par des experts si nécessaire, pour se rencontrer et se comprendre entre artistes minoritaires et majoritaires.
- Il faut reconnaître tous les imaginaires notamment la culture de tradition orale qui est la première culture de beaucoup de gens des communautés qui arrivent à Montréal.
- Ces recommandations donnent de nouvelles responsabilités au milieu culturel sans faire les distinctions nécessaires : il ne faut mettre les grandes institutions au même niveau que les petites compagnies.
- Il faut davantage de lieux de rencontre plutôt que des recommandations contraignantes.

3. LE RATTRAPAGE

- Il est proposé de prévoir des fonds spéciaux pour des programmes de recherche qui permettraient aux organismes culturels et aux artistes de documenter leur pratique.

- Dans toutes les recommandations, il est question des organismes culturels et des artistes mais sans mention des organismes de services culturels, qui sont un maillon essentiel de la chaîne culturelle. Il faut préciser que la catégorie «organismes culturels» comprend à la fois les instances de création, de production, de diffusion et de services.
- Outre les subventions, il importe de miser aussi sur les partenariats avec le privé pour ce qui est de la mise sur pied de mesures et programmes pour faciliter l'intégration et la reconnaissance des artistes des communautés culturelles. Ainsi, pourrait-on développer des programmes pour inciter les entreprises à accueillir les artistes ethnoculturels.
- Pour mener à bien de telles mesures d'équité et de rattrapage au niveau de l'administration municipale, il importe que la coordination et la répartition des budgets entre le CAM et la Ville soient améliorées.
- Des questions doivent être posées préalablement à la création de nouveaux programmes : Dans quels secteurs ? À quels niveaux ? Pour quelles clientèles cibles ? Par ailleurs, ces initiatives doivent être détaillées et donner lieu à une concertation des intervenants des milieux.
- Le document devrait préciser à quels «subventionneurs» s'adressent les recommandations, cela afin de responsabiliser ces derniers.
- Au contraire, ce dénominateur commun a l'avantage de ne pas restreindre la portée des recommandations étant donné la multiplicité et la diversité des instances de subvention dans le secteur des arts et de la culture.
- Développer un bureau de l'équité à la Ville de Montréal.
- En matière d'accessibilité aux subventions pour les artistes issus des communautés culturelles, il importe de prendre également en compte le cas des nouveaux arrivants au pays, ayant un statut d'artiste professionnel dans leur pays d'origine, et qui ne sont pas encore reconnus par le milieu et les instances publiques.
- En réponse à une question portant sur la nature des modèles de rattrapage existant au Canada, le Bureau de l'équité du Conseil des Arts du Canada et le projet Stand Firm sont cités en exemple. Ces mesures exemplaires visent à «rendre visible ce qui avait été invisible» en matière de reconnaissance des pratiques et du statut des artistes issus des communautés culturelles. Ces initiatives gouvernementales sont nécessaires, même si elles modifient la carte culturelle canadienne, l'écologie des milieux culturels et les relations entre les pairs de ce secteur.
- Précision : l'emploi du « nous » correspond aux participants à la journée de réflexion, à la suite du transfert de la représentativité du comité consultatif aux participants et à la délégation.
- Demande de changement du nom du programme de soutien à l'interculturalisme pour «Dialogue des cultures ».

4. LE SOUTIEN DURABLE

- Présentation de l'organisme Diagramme Gestion Culturelle par la directrice présente à l'atelier.

- Plutôt que de créer un nouvel organisme, les compagnies établies doivent faire du mentorat et donner un appui, du coaching aux jeunes compagnies.
- Que les subventionneurs donnent des sessions de formation sur leurs services et mécanismes de fonctionnement.
- Il faudrait mieux définir les pratiques exemplaires.
- Sous quelle catégorie se trouve "professionnels" pour créer une structure seulement pour les communautés culturelles? Professionnel ne s'oppose pas à communauté culturelle.
- Partenariat public et privé; le besoin d'argent est criant comme dans la recommandation 4.3, il faut donc une lutte commune pour plus de financement.
- Dans les musiques du monde, on a besoin de coaching pour les artistes, comme faire les CV et aider à se retrouver dans les programmes.
- Dans chaque discipline, il y a des besoins différents.
- Tout le monde partage l'analyse qu'il est difficile d'entrer dans les structures existantes. La diversité culturelle est une valeur, et il faut créer un fond pour l'aider.
- On doit mettre la question de l'argent sur la table; il faut être plus transparent, donner l'heure juste. Par exemple, est-ce que les compagnies existantes seront coupées si elles ne font pas d'inclusion?
- Serons-nous appuyés par des fonds nouveaux, sinon on a fait venir les gens pour discuter alors qu'il n'y a pas d'argent.
- Il faut dire dès le départ aux artistes qui font une demande s'ils ont des chances d'obtenir du financement pour ne pas qu'ils préparent un budget fictif pour rien.
- La création d'un organisme ne doit pas être une création politique. Les organismes naîtront des besoins. Il faut simplifier les demandes de subventions, c'est-à-dire harmoniser les formulaires de tous les paliers gouvernementaux.
- Il faut modifier la formation. Tout le monde des communautés culturelles a des traditions culturelles diverses qui nécessitent de recourir à de nouveaux agents pour répondre à la nouvelle réalité.
- Il faut un soutien aux artistes en chômage, à la diffusion des artistes des communautés. IL leur faut un salaire.
- Il faut adapter le financement de la culture à l'insertion de la diversité culturelle.
- Que le Conseil des arts de Montréal choisisse dix compagnies artistiques et essaie de les jumeler avec des compagnies.
- Les recommandations sont erronées: il n'y a qu'une classe d'artistes professionnels et l'on n'a pas besoin de créer un système parallèle. Il faut travailler avec les organismes qui existent déjà. C'est trop rapide aujourd'hui et l'on a besoin de discuter de la philosophie derrière les recommandations. On veut être traité comme des artistes à part entière.

- L'argent, c'est politique : quand le gouvernement décide que c'est une priorité, il investit les sommes d'argent. Comment alors rejoindre les communautés culturelles ? Un artiste, c'est toujours disciplinaire. Utilisons au mieux ce qui existe (associations disciplinaires). Les organismes naîtront des besoins.
- Il y a méprise entre la culture-société et la culture-art et ce n'est pas nécessairement à l'art de régler les problèmes culturels. Montréal mise sur l'avant-garde et l'art traditionnel et on est en compétition avec ça.
- Équité : utiliser les structures existantes et ne pas alourdir les processus administratifs.

5. LES RÉSEAUX INTERNATIONAUX

- Pour certains les recommandations sont excellentes, pour d'autres, il y a une confusion entre paliers décisionnels pour l'octroi des subventions. Quel est le ministère principal qui va avoir aussi cette responsabilité ? Il y a trop d'intervenants.
- Qui serait le principal responsable pour le réseautage ? Il faut choisir un leader, soit la Ville de Montréal, soit le Conseil des arts de Montréal. Ajouter à l'amendement.
- Posons-nous la question, car il existe des réseaux, des centres déjà existants pour les artistes professionnels. Ce n'est pas le rôle des consulats. Ce libellé ne donne pas la bonne info.
- Le ministère des affaires internationales fait déjà ce travail. Ce n'est pas nécessairement au CAM de faire ce travail. Il n'y a pas d'organisme rassembleur. Il faut plutôt créer un regroupement, non issu du Conseil des arts de Montréal, de personnes issues de communautés culturelles.
- Comment faciliter l'accès à l'information ? Cela pourrait être via un centre de références (premier palier d'info) et de l'info sur le Web qui pourrait être interconnecté.
- Les artistes venus de l'extérieur, d'autres pays, doivent avoir accès aux réseaux afin de pouvoir échanger et de créer plus de réseautage entre les groupes ; il y a un grand trou à combler pour échanger entre pairs, c'est très éparpillé. Notons que les petites compagnies ont de la difficulté à trouver comment elles peuvent bénéficier de ce réseau quand on a peu de ressources humaines, ni l'infrastructure nécessaire.
- Il faut échanger pour partager des ressources, des expériences entre petites compagnies, c'est une question de rattrapage. Il faut partager aussi avec les compagnies plus expérimentées.
- Le CAM devrait acheminer ses recommandations pour un site Web ou un centre de réseautage auprès de la Ville de Montréal ou bien ce sont aux artistes de le faire ? Est-ce que la Ville doit augmenter ses budgets ? On est pris dans ce dilemme : à qui adresse t-on ces recommandations ? Ce sont des vœux pieux.
- Quels que soient les « bogues » qui émanent de ces artistes, cela donne du poids pour le CAM dans ces demandes d'augmentation de subventions, c'est concret ; il y a des besoins réels. L'aspect pratique est autre chose ; c'est le milieu qui va décider, que ce soit la communauté culturelle ou autre, qui va faire des représentations pour défendre les pratiques. Pour consolider, on a besoin de moyens.

- À travers nos pratiques respectives, il faudrait un programme de résidence qui accueillerait les artistes étrangers, ceci afin de créer le réseau, de le structurer. Ce programme serait applicable à tous les domaines.
- On devrait parler avec la même langue, les mêmes idées, la même sorte de voix. Les recommandations d'aujourd'hui sont d'abord des suggestions. Il faut retrouver et partir des mêmes considérations. Cela inclut aussi les régions qui ne sont pas touchées par ces questions. C'est pareil au niveau fédéral. Il faut aller plus loin et faire des échanges.
- Il est inquiétant de créer une nouvelle structure. Il faut plutôt bonifier Culture Montréal pour travailler cet aspect-là. Cela ne doit pas émaner d'un pouvoir mais du milieu. Dans le forum de Mme Copps, on a proposé la mise en place d'un comité. Pour y arriver beaucoup de consultations avaient été faites auprès de l'UNESCO.
- Le CAM ne devrait pas s'investir dans la diversité culturelle. En termes de responsabilité, pour le processus de 18 mois de discussions, il faudrait exiger qu'il y ait des tables de concertation sectorielles en format réduit et qui se réuniraient régulièrement quels que soient les ateliers. Il faut enclencher un processus de discussions.
- Les artistes de ces communautés sont mal informés, il faut améliorer les recommandations; il faut utiliser le réseau Internet qui facilite l'accessibilité au réseau. Il est difficile de faire la promotion de ces artistes qui ont de la difficulté à même présenter leurs démarches.
- Il faut créer un regroupement pour toutes les communautés culturelles qui servirait de structure d'accueil pour les nouveaux arrivants.
- Pour améliorer les recommandations, l'on doit incorporer le réseautage Internet; apporter d'autres suggestions; faire des partenariats; travail entre pairs; faire des contacts pour partager les ressources.
- Il faut préserver l'autonomie des concertations. Beaucoup d'artistes professionnels n'ont pas accès au réseau existant. Ces consultations doivent être faites en lien avec les communautés culturelles.
- Problème non soulevé : dans la procédure d'immigration, il vaut mieux informer l'artiste et lui donner de bonnes pistes. Pour cela, il faut travailler en lien avec Immigration Canada. Il faut faire de l'interconnexion.
- Par exemple, un groupe de personnes originaires du Cambodge, mais qui sont nées ici, se regroupent au YMCA et organisent un festival depuis 6 ans. Cet événement attire 12 000 spectateurs. Ces personnes vivent pour créer deux événements par an (pour moins de 10 000 \$). Ils se consacrent à cela et n'ont pas le temps pour autre chose. Ce ne sont pas des professionnels et ils ne soutiennent pas la politique non plus. Mais ils ne veulent pas être récupérés non plus. Nous sommes autonomes ! C'est la culture d'abord et pas la politique.
- Par rapport à 5.2.: ce n'est pas notre rôle d'informer les immigrants. C'est au gouvernement canadien de le faire.
- Par rapport à 5.2. : toutes ces recommandations sont inadaptées. Montréal est connu du monde entier. Qu'est-ce qu'on peut faire dans le réseau Internet ? Le CAM ne connaît pas les associations. C'est au CAM d'aller les voir. Il faut maintenir, il ne faut pas nous utiliser car on ne fait pas de politique.

- Il faudrait un regroupement de toutes les organisations en art représentant les communautés culturelles et la diversité et qui deviendrait un lieu d'accueil pour les nouveaux artistes en offrant de l'information, des possibilités d'échange et qui ferait du lobby pour ce groupe.
- Durant les prochains 18 mois, il faut consulter les communautés culturelles qui comptent des artistes et de l'art professionnel mais qui ne font pas actuellement partie des réseaux de financement.
- Il est recommandé de bâtir des partenariats avec les grandes compagnies qui ont davantage de ressources et d'infrastructures, pour les encourager à partager leurs connaissances, leur expertise et leur ressource avec des petites compagnies.

6. LA DIFFUSION ET LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

- L'Usine C a accueilli une compagnie russe et a obtenu des articles dans les journaux russes locaux. Il y a eu un apport de public venant de la communauté russe. Mais ce qui serait intéressant serait que ces mêmes journaux russes parlent de Marie Brassard (c.-à-d. de spectacles de la majorité francophone). L'une des difficultés se trouve dans l'étroitesse des budgets de promotion qui ne permet pas de cibler les médias des communautés car on se limite aux grands médias. Une aide spécifique aux diffuseurs ou aux médias des communautés pour qu'ils s'intéressent à ce qui se passe dans tous les lieux de diffusion pourrait s'avérer une piste intéressante.
- Contrairement à ce que prétend le constat, il y a des diffuseurs qui n'hésitent pas à programmer des spectacles issus de ces communautés. Malgré cela il demeure difficile d'attirer le public de ces communautés. Que faut-il alors faire ? Il y a certainement tout un travail de sensibilisation à faire encore.
- Le constat est faux. Un diffuseur n'a pas à répondre aux attentes d'un public car il programme avec une vision artistique. Ce n'est pas nécessairement ce que le public lui demande qu'il doit offrir. On rejoindra les gens intéressés des diverses communautés via leurs médias qui couvrent les événements.
- Dans chaque communauté culturelle, l'éducation des gens est au cœur du problème. Il ne faut pas oublier que dans chaque communauté culturelle, y compris dans la québécoise, il y a un problème d'éducation du public aux arts. Il faut commencer avec les classes d'enfants.
- À Montréal, il y a une minorité qui contrôle les lieux de diffusion. Cette minorité ne donne pas la chance aux communautés culturelles de s'exprimer. Quand on programme des spectacles des communautés, c'est pour attirer la masse, pas pour leur permettre de s'exprimer. Pourtant, il y a des gens des communautés qui ont beaucoup d'expertise en diffusion et qui connaissent les différents publics mais qui n'ont pas accès aux réseaux et aux salles. Il faudrait que le CAM agisse comme partenaire pour obliger cette minorité subventionnée qui contrôle les salles de permettre aux promoteurs et producteurs issus de communautés de s'exprimer dans ces salles.
- Il faut décloisonner la diffusion car il y a un lien coupé entre le public et la diffusion. L'ensemble des structures organise le culturel. Il faut penser la diffusion autrement. Les structures actuelles sont fermées. Il faut laisser plus de latitude à ceux qui créent les spectacles. Il faut miser sur les artistes et leur donner des contrats. Que ceux qui contrôlent les structures voient la diffusion autrement et qu'ils soient plus actifs. Il faut comprendre les publics des communautés et leur offrir des spectacles de calibre

international, pas local.

- Une intervenante se dit interpellée par une phrase « le désintérêt des médias ». Souvent les médias communautaires sont oubliés par les stratégies de communication. Peut-être faudrait-il mieux les utiliser.
- Il y a des salles de spectacles hors du centre-ville qui sont disponibles. La recommandation 6.2 est bonne car elle offre des outils pour savoir comment et avec quoi attirer les publics des communautés culturelles. Même avec des spectacles des communautés culturelles, ce public ne suit pas, alors il nous faut des outils.
- Concernant le groupe de travail proposé en 6.1, il faut ajouter des représentants du monde de l'éducation (l'école) soit des gens des commissions scolaires. C'est une responsabilité sociale commune de sensibiliser tous les enfants à l'art et ça doit se faire avec l'école.
- Il faut aussi ajouter les artistes.
- Dans la deuxième partie de 6.1, il ne faut pas « adapter l'offre culturelle » au point de pousser l'artiste à adapter son œuvre pour répondre à l'attente du public. Il faut nuancer.
- Il faudrait aussi un programme de formation auprès des gens des communautés culturelles pour qu'ils soient informés des activités artistiques et que soient favorisés des maillages intéressants.
- La question d'argent demeure et elle est liée à la responsabilité politique qui devrait inscrire la culture comme enjeu important.
- La formation c'est bien, mais il faut beaucoup plus de réseautage entre les organismes eux-mêmes. Il faut que le CAM se penche sur la concertation et crée des ateliers de travail qui permettent aux groupes d'échanger leurs expériences sur comment on travaille avec les médias, comment on travaille à sensibiliser les diffuseurs, comment on pénètre le réseau des maisons de la culture et créer des jumelages avec les diffuseurs pour que les groupes échangent pour sortir de cette impasse.
- Il est important que les communautés culturelles soient les premières à aller voir les spectacles et les événements des communautés.
- Concernant les médias : Il faut trouver le moyen qu'ils parlent davantage de culture particulièrement aux heures d'écoute des jeunes et des enfants.
- Il faut favoriser les partenariats. Il faudrait un lieu de concertation entre diffuseurs pour faire en sorte que nos programmations et nos expériences s'enrichissent mutuellement.
- Du côté de l'éducation : il faut faire entrer la créativité dans les écoles car la créativité et l'initiative seront les exigences du travail dans le futur. Comme proposition, il faut débloquer des sommes d'argent dans les écoles pour que les enfants travaillent avec des artistes à des ateliers de création.